

HOUDAN



ma ville

Bulletin Municipal
Janvier 2022 - N°152

Partage Projets Ensemble Espoir Bonheur Avenir Joie Confiance

La municipalité vous présente
ses meilleurs voeux
pour la nouvelle année



En 2021, en dépit des contraintes sanitaires changeantes, des nouvelles organisations du travail, notamment le télétravail, vos élus et le personnel communal ont su ensemble donner le meilleur pour assurer aux habitants de notre belle cité, nous l'espérons, la vie la plus agréable possible.

Nous l'avons fait en accueillant un centre de vaccination, en accompagnant ceux qui étaient un peu trop isolés, en maintenant et en adaptant les services, en redonnant des opportunités d'animation, de vie culturelle dès qu'une trêve sanitaire s'ouvrait.

Avec les responsables associatifs qui ont joué le jeu, nous avons réouvert nos salles dans le meilleur respect des conditions sanitaires dès que c'était possible !

Nous avons, avec les enseignants, assuré la plus grande continuité aux activités scolaires et périscolaires. Nous espérons aussi avoir aidé efficacement nos commerçants par différentes mesures en accompagnement du Département et de la Région.

De cette période, nous avons appris l'adaptation permanente, la polyvalence, la nécessité d'un travail en équipe mobilisant tous les acteurs de la ville, la nécessité de renforcer encore les liens entre commune et intercommunalité.

Forts de cette expérience, nous abordons 2022 avec la nécessité de l'adaptation permanente du court terme, mais en ayant aussi la priorité de préparer l'avenir avec des projets importants immédiats - la deuxième partie de rénovation de notre groupe scolaire et la réalisation d'un parc de stationnement de 130 places en centre-ville - qui démarreront dès le premier trimestre.

Et nous commencerons à faire vivre la dynamique « Houdan, Petite Ville de Demain » qui permettra à notre ville de bénéficier de différents étudies, diagnostics et financements pour accompagner son évolution.

Avec l'équipe municipale, nous vous assurons de notre engagement pour continuer à équiper, à développer notre ville de manière maîtrisée et harmonieuse. Nous savons que nous pouvons compter pour cela sur une situation financière saine.

Au début de cette année qui s'annonce riche sur le plan communal mais aussi au plan national avec les élections présidentielles et législatives, je vous adresse, avec le conseil municipal, tous mes vœux pour vous et vos proches.

Qu'ensemble nous fassions encore grandir et rayonner Houdan.

Avec mes sentiments dévoués
Jean-Marie TETMAS

Personnel municipal : ça bouge !

Séverine CHAMPETIER est arrivée le 1^{er} décembre. Elle est engagée en tant que Cheffe de Projet pour le programme «Petites Villes de Demain», pour lequel Houdan a été sélectionné. Son rôle sera de piloter et mettre en œuvre les actions de dynamisation de notre ville.

Sandrine Lefèvre est partie vers d'autres horizons pour l'année 2022 et a arrêté son poste d'instruction aux cartes d'identité et passeports au 31 Décembre.

Sophie Moreau la remplace depuis le 4 janvier pour occuper les mêmes fonctions.

Nous accueillons également en ce début d'année Emmanuelle Rousseau une journée par semaine, le jeudi. Elle s'occupera de la commande publique.

Richard Orlowski, agent de voirie, est parti en retraite le 31 Décembre. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.



Des finances saines qui permettent d'envisager sereinement les investissements à venir

Les services du centre de gestion des dépenses publiques ont réalisé une étude de notre situation financière et fiscale sur la période 2016-2020. Cette étude analyse différents critères dont les valeurs sont comparées à la moyenne de celles de communes de la même strate de population (3500 – 4999 habitants).

Les recettes de fonctionnement sont plus faibles que la moyenne de celles de cette strate :

- Des produits réels de fonctionnement de 888 €/h pour Houdan contre 1098 €/h pour la strate
- Un revenu d'impôt local plus faible que pour la strate (607 €/h pour Houdan, 811 €/h pour la strate)
- Des dotations et participations qui baissent si on enlève l'effet artificiel de la dotation « aide aux commerces »
- Les autres produits ont également baissé et représentent 106 €/h contre 119 €/h pour la strate

Seule la Dotation Globale de Fonctionnement s'est stabilisée en prenant en compte notre augmentation de population.

Nos charges de fonctionnement sont plus faibles avec 773€/h contre 942€/h pour la strate.

Si les charges de personnel représentent 45% de nos charges, elles ne représentent que 351 €/h contre 539€/h pour la strate.

Les charges financières sont dans la moyenne de la strate.

Cela veut dire que notre commune arrive à rendre des services à la population, que nous espérons satisfaisants, tout en limitant très notablement son prélèvement fiscal, ainsi que ses dépenses de fonctionnement.

Ces différents éléments conduisent naturellement à une CAF (capacité d'autofinancement) toujours positive mais en baisse, passant de 233 000 € en 2019 à 214 000 € en 2020.

Généralisant plus de recettes par l'impôt, les autres communes de la strate dégagent une meilleure CAF nette (100€/h contre 58 pour Houdan). Or la CAF est ce qui permet de financer l'investissement. Augmenter notre capacité d'investissement passerait par une augmentation de la CAF et donc, à dépenses de fonctionnement constantes, par une augmentation des produits fiscaux. Cela serait tolérable puisqu'actuellement notre taux sur le foncier bâti est inférieur de 7 points au taux moyen de la strate (10,39% contre 17,46%).

Notre investissement (en 2020, 148 €/h), même s'il est inférieur à la strate de référence, est important. Il est le reflet d'une mobilisation de subventions et participations alors qu'aucun emprunt n'a été contracté sur la période 2016-2021.

Les remboursements d'emprunts sont de 57 €/h contre 56 €/h pour la strate et la dette totale à 794 €/h contre 616 €/h.

Le fonds de roulement net est de l'ordre de 760 000 € et la trésorerie est toujours au-dessus de 1,5M€.

L'exercice 2021 devrait encore améliorer ces indicateurs puisque nous avons augmenté le foncier bâti et que l'exercice aura été aussi une année supplémentaire sans emprunt.

L'ensemble de ces indicateurs est favorable pour appréhender la gestion 2022-2026 pour laquelle un plan pluriannuel d'investissement sera préparé avec l'aide des services des finances publiques.

Petites villes de demain : Houdan témoigne de son expérience

cadre de la signature d'une ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) en fin 2022.



Le 22 octobre, se tenait dans les locaux du Conservatoire National des Arts et Métiers, la rencontre nationale des «Petites Villes de Demain» dont Houdan fait partie, réunion présidée par Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des Territoires. Ce premier rassemblement a permis de faire le point sur l'avancement de ce programme, d'échanger sur les expériences des uns et des autres, les difficultés, les moyens à disposition, etc.

Jean-Marie Tétart, notre maire, a eu l'honneur de témoigner de l'expérience de Houdan dans le maintien et le développement du commerce de centre-ville, expérience qui intéresse beaucoup d'autres petites villes.

Mais ce programme « Petites Villes de Demain », ce n'est pas que le développement du commerce de proximité, c'est aussi l'attention au patrimoine, à l'habitat, au logement, à la mobilité, aux services. La Ville travaille déjà sur l'ensemble de ces thématiques depuis des années mais ce programme lui permettra de le faire de manière plus coordonnée et plus efficace dans les prochains mois, en bénéficiant d'un chef de projet qui a rejoint notre équipe début décembre, d'une expertise et de financements que nous mobiliserons dans le

Fermeture du centre de vaccination de Houdan et réouverture à Septeuil

Le centre de vaccination du Pays Houdanais qui se trouvait à Houdan a fermé ses portes le 30 octobre. La situation sanitaire liée au COVID semblait en voie d'être maîtrisée et le centre vivait au ralenti.

Le Pays Houdanais avait pris toute sa part dans cette mobilisation sanitaire en ouvrant, dès la mi-janvier, un centre de vaccination à Houdan. Les habitants du Pays Houdanais ont eu, au plus près de chez eux, un centre dans lequel leurs formalités d'inscription étaient simplifiées grâce à l'intervention de leurs mairies.

La mobilisation de nombreux médecins et infirmières, la disponibilité constante de bénévoles de La Croix Rouge, de personnes volontaires, élus ou citoyens de nos communes de la CCPH, et d'agents administratifs, pour assurer la gestion des accueils et des dossiers, ont rendu possible l'administration de plus 30 000 injections dont 17 000 en première injection.

La reprise de la pandémie, a rendu de nouveau nécessaire la réouverture d'un centre de vaccination, depuis le 7 décembre, mais à présent, c'est la salle des Mille Clubs à Septeuil qui l'abrite. Ceci montre la solidarité et la réactivité qui existe au sein du Pays Houdanais.

Pour s'y faire vacciner, inscrivez-vous dans votre mairie mais l'accès sans rendez-vous et avec très peu d'attente est aussi possible à tout moment.



Communication de la section locale des alcooliques anonymes

Réunion des Alcooliques Anonymes

chaque mercredi
à 20h30
à l'HÔPITAL de HOUDAN
Salle Polyvalente
42, rue de Paris



Le port d'un masque de nouveau obligatoire en extérieur en agglomération



La progression rapide du variant Omicron a amené le Préfet des Yvelines (et bien d'autres) à mettre en œuvre un renforcement des gestes barrières, à commencer par l'obligation du port du masque à l'intérieur des agglomérations. C'est à dire que l'on doit le porter dès lors que l'on franchit le panneau d'entrée de la ville ou du village et ce, sans distinction de rue (sauf exception).

Il sera désormais impossible de consommer debout dans un bar ou un restaurant et beaucoup de manifestations festives seront annulées, à l'exception des réunions familiales privées qui devront cependant essayer de réduire le nombre de convives et prendre toutes les précautions y compris la pratique de l'auto test.

Mais avec ces mesures, l'élargissement de la vaccination et, vraisemblablement, l'entrée en vigueur du passe vaccinal, nous devrions à la fois limiter le nombre d'admissions en urgence de réanimation et limiter les impacts sur la vie sociale et économique.

Nous savons toutes les réactions de révolte ou de lassitude que vont provoquer ces mesures mais nous n'avons sanitaire pas le choix.

En ce qui concerne notre commune, toutes nos manifestations sont annulées jusqu'à nouvel ordre et nous comptons sur vous tous pour limiter l'impact d'Omicron sur notre communauté.

Don du sang

Prochaine collecte :

samedi 29
janvier
Salle
des fêtes

dondesang.efs.santa.fr

Le droit de préemption municipal (Urbain)

Le Droit de Préemption Urbain (DPU) permet à une commune qui l'a délibéré sur un périmètre déterminé ou à un « organisme délégataire » (État, établissement public d'aménagement, communauté de communes...) d'acheter un bien immobilier en priorité et devant tout autre acquéreur privé.

Lors d'une vente, lorsque le propriétaire a trouvé un acheteur potentiel, la mairie peut donc, en usant du droit de préemption urbain, se substituer à l'acquéreur envisagé.

Lorsqu'une mairie décide d'utiliser son droit de préemption, elle doit le motiver. L'achat d'un immeuble, d'un terrain ou d'un pavillon situé sur son territoire doit se faire en vue de réaliser une opération d'intérêt général. La liste de la nature des opérations concernées par le DPU est dressée par l'article L300 du code de l'urbanisme.

Il s'agit principalement de mise en œuvre d'une politique locale d'aménagement : accueillir des activités économiques, favoriser le tourisme, réaliser des équipements collectifs, lutter contre l'insalubrité, sauvegarder le patrimoine...

Le droit de préemption urbain peut s'appliquer à des biens très divers (logements, immeubles, terrains...) à l'exception des constructions achevées depuis moins de 10 ans, sauf en cas de décision contraire du conseil municipal (dans ce cas on parle de DPU renforcé).

Rappel de fonctionnement du parking de la Vierge

Il est rappelé que le parking de l'allée de la Vierge, situé à proximité de l'école, est exclusivement réservé au personnel de l'école (enseignants, psychologue scolaire, agents périscolaires, ...) aux jours et horaires d'ouverture de l'école et de la garderie, soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 18h30.

Ce parking reste ouvert toute la journée pour les autres usagers le mercredi ainsi que durant le week-end mais également au-delà de 18h30 et jusqu'à 7h15 pour les 4 autres jours de la semaine.

Etat civil

La loi sur le RGPD n'autorise à publier les informations d'état-civil que si les personnes concernées ont donné leur consentement écrit. Le but du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est d'augmenter la protection des utilisateurs en matière de données personnelles ainsi que leurs accès à celles-ci.

Mariages

Stéphanie LOBBE et Eric GUERBET le 25 juin 2021

Emeline MASURE et Maxime FAU le 26 juin 2021

En 2021, il y a eu :

215 décès dont 68 Houdanais,

12 mariages

36 naissances hors commune

Élections

Listes électorales

ATTENTION ! Les houdanais inscrits sur la liste électorale, ayant déménagé au sein de la commune, doivent le signaler en mairie. En effet, si vous avez changé d'adresse, vous allez recevoir un certificat de radiation.

Il suffit de signaler votre nouvelle adresse à l'état civil pour remettre les choses en ordre.

Pour pouvoir voter à une élection, il faut être inscrit sur la liste électorale. Depuis 2019, les dates limites pour s'inscrire sur la liste et participer ont été fixées au 6^{ème} vendredi (6 semaines avant) avant le premier tour de chaque élection.

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Pour pouvoir voter aux élections présidentielles, le dernier jour des inscriptions sur la liste électorale est :

En ligne : jusqu'au 2 mars 2022

En mairie ou par courrier : jusqu'au 4 mars 2022

Dates de l'élection présidentielle :

- Dimanche 10 avril 2022 : 1^{er} tour
- Dimanche 24 avril 2022 : 2nd tour

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Pour pouvoir voter pour les 577 parlementaires, le dernier jour des inscriptions sur la liste électorale est :

En ligne : jusqu'au 4 mai 2022

En mairie ou par courrier : jusqu'au 6 mai 2022

Date des élections législatives :

- Dimanche 12 juin 2022 : 1^{er} tour
- Dimanche 19 juin 2022 : 2nd tour





La 1^{ère} gerbe a été déposée au pied du monument de 1870 sur lequel figurent les 9 fusillés dits de « la ferme de BIENNOUVIENNE ». Ces 9 civils ont été fusillés par les Prussiens, le 18 novembre 1870 sur le site de la mare, à Gressey, en représailles des embuscades menées à cette période dans le pays houdanais par des francs-tireurs. Ils étaient âgés de 17 à 36 ans et étaient originaires de Gressey et de St Lubin de la Haye.

Ce monument, érigé à l'initiative des vétérans et du Souvenir Français, à la suite d'une souscription auprès des habitants du canton de Houdan, a été inauguré le 22 juin 1910.

La 2^{ème} gerbe a été déposée au pied du monument 14-18 et 39-45 et la 3^{ème} sur les tombes de l'équipage du Lancaster abattu le 8 juin 1944, composé de 7 aviateurs Anglais et Canadiens. A cette occasion, la jeune Marine a rappelé à notre mémoire les noms de ces aviateurs âgés de 22 à 34 ans.



Cette année, nous étions particulièrement fiers et heureux d'associer à notre cérémonie Clara et Lukas, tous deux lycéens, qui ont fait le choix de l'engagement en s'inscrivant dans le parcours citoyen proposé dans le cadre du Service National Universel (SNU). Ils ont participé activement, aux dépôts de gerbes et à la lecture des noms des Houdanais tombés aux champs d'honneur. Merci également à Marine, collégienne à Houdan.



C'est sous un soleil radieux d'automne ainsi qu'une légère fraîcheur, que nous avons pu célébrer à nouveau ensemble l'armistice de 1918, commémorer la victoire et la paix, et rendre hommage à tous les « Morts pour la France ».

Cette matinée a été l'occasion de se souvenir des 101 enfants Houdanais inscrits sur le monument aux morts.

Des paroissiens et les porte-drapeaux du Pays Houdanais se sont joints dès 9 h au temps de mémoire et de prière pour la paix en l'église Saint-Christophe de Houdan proposé par le Père BOTHUAN.

La cérémonie s'est poursuivie par le dépôt de gerbes sur les trois monuments du cimetière érigés en l'honneur et à la mémoire des anciens combattants et morts pour la France.

Le cortège s'est ensuite rendu et recueilli devant la plaque du souvenir de Pierre

LEMÉE, rue de l'Enclos, puis un défilé s'est constitué dans la grande Rue pour rejoindre le monument aux Morts.

La commémoration a débuté par la lecture émouvante d'une lettre d'un poilu à sa famille par Jean-Baptiste BOUCAUT, conseiller municipal.

Puis Jean-Pierre LEHMULLER a procédé à la lecture de la lettre de la ministre déléguée «aux anciens combattants et à la mémoire».

La sonnerie aux morts a été suivie de la citation de chacun des 101 noms figurant sur le monument aux morts, ainsi que ceux des sept soldats tombés au Mali et en Egypte depuis le 11 novembre 2020. A l'annonce des années de décès concernées, l'assistance reprenait en chœur «mort pour la France».

C'est par le chant de la Marseillaise que la cérémonie s'est terminée.



Médailleurs d'honneur du travail



Madame Véronique CONFAIS : Médaille Argent (20 ans)
 Madame Isabelle GUMIENNY : Médaille Argent (20 ans)
 Madame Corinne MAUGER : Médaille vermeil (30 ans)
 Monsieur Jean-Robert TRICAUD : Médailles Or (35 ans) & Grand Or (40 ans)
 Madame Catherine VERGARA MORENO : Médaille Or (35 ans)
 Monsieur Eric BERTIN : Médaille Vermeil (30 ans)
 Madame Céline JEANNIN : Médaille vermeil (30 ans)
 Monsieur Gilles LE MOYN : Médaille vermeil (30 ans)
 Madame Martine MANSAT : Médaille Argent (20 ans)

Nous adressons toutes nos félicitations à l'ensemble de nos médaillés.



Éclat olympique Dixmude : la générosité posthume de l'ancien Président du Club, Claude Lemoine



Le 6 septembre 2021, **Dominique Le Meilleur**, Ancien Président du Club de la Dixmude Tir, (actuellement Vice-Président toujours très engagé dans la vie du club) a eu la surprise de recevoir un courrier du Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines, lui apprenant qu'il était nommé pour recevoir les « Éclats olympiques 2019 » dans la catégorie **Dirigeants**. Cette récompense couronne les efforts et souligne l'engagement et la détermination des encadrants dans les sports, sur le département des Yvelines.

Grosse surprise, et grosse émotion, puisqu'il n'avait rien demandé, et qu'il a découvert, en même temps que la lettre et la récompense, que c'était **Claude Lemoine**, fondateur du club, qui en avait fait la demande, sans rien dire, alors qu'il était déjà très atteint par la grave maladie qui l'a emporté.

Commémoration du 5 décembre



Le 5 décembre est une journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. La cérémonie a eu lieu à 11h30 à Houdan, devant le Monument aux morts, rue de Paris.

En toute discrétion, ce Premier président qui connaissait mieux que quiconque la passion et l'engagement nécessaires pour faire fonctionner ce petit club amateur (dont ont fait pourtant partie des grands tireurs comme Clément Petitot, de Gressey, 3 fois champion de France, sélectionné pour le championnat du monde et les Jeux olympiques), a souhaité que la reconnaissance soit apportée à celui qui avait pris sa suite, et qui à son tour, portait et transmettait les valeurs du Club, **la Dixmude Tir**.

Car faire du Tir, ce n'est pas seulement de l'adresse, c'est avant tout l'intégration et le respect des règles de sécurité, le développement de l'attention, la canalisation de l'écoute, la compréhension des directives et leur application. D'excellentes valeurs que l'on peut inculquer aux enfants dès 8 ans, âge où on peut commencer le tir.

Et faire vivre un club, cela demande beaucoup de passion, car tout est bénévolat, et il ne faut pas compter son temps, Dominique le sait bien. **Alors félicitations, Dominique, pour cette nomination, amplement méritée.**

BRAVO !

Toutes nos félicitations !

Le 22 août dernier, l'équipe de France KATA, représentée par Haron WEISS du Houdan Karaté Do et ses coéquipiers, a remporté une belle médaille d'argent lors des Championnats d'Europe Jeunes.

Une belle satisfaction d'autant plus qu'aucune équipe de kata jeune masculine n'avait atteint la finale des Championnats d'Europe depuis 2010.



Le froid, la pluie, la boue, les chutes, un vrai cyclo-cross un peu comme le 1^{er} décembre 1968 à Houdan avec Raymond Poulidor et Roger Pingeon !



Les houdanais ont du talent !



Raphaëlle EVIANA habite à Houdan depuis 3 ans maintenant. Issue d'une formation en journalisme et communication, elle est sensible aux sujets d'égalité et d'écologie et cherche à mettre sa plume au service de causes qui lui tiennent à cœur, dans l'objectif de partager l'information auprès de tous les publics, y compris ceux qui ne lisent pas les journaux.

LE ROMAN

Le journaliste Nathan Archer se rend en Roumanie pour réaliser une enquête sur la mafia du bois qui sévit dans les Carpates. Au cours de son reportage, la situation dégénère et il se retrouve à fuir au beau milieu de la forêt. Il sera recueilli dans le manoir d'un homme mystérieux surnommé "le Comte"... «Les forêts de Dracula» est un thriller engagé et une réécriture contemporaine de Dracula, le célèbre roman de Bram Stoker.

Le cyclo-cross de Houdan

Le matin du samedi 4 décembre, les très jeunes coureurs de l'Ecole de vélo participaient au «souvenir Gaspard Loizeau», en hommage à l'un de leurs camarades, décédé récemment.

L'après-midi, toutes les catégories de cyclistes participaient au championnat départemental de cyclo-cross à travers 5 courses différentes impeccablement organisées par l'ECDH (Entente Cycliste du Houdanais).

	Nouveaux commerces à Houdan
Bee-Fruit 42 Grande Rue Primeur	Dali 47 rue de Paris Vêtements femme
Changement d'adresse Déroit Vêtements homme a déménagé au 30 Grande Rue	

>>> Terrain de Foot : ... nostalgie et espérance



Le terrain de foot de Houdan sur lequel des générations de jeunes du Pays Houdanais se sont essayées aux dribbles, penalties et autres exploits vient de tourner la grande page de son histoire pour devenir un terrain synthétique !

Nostalgie pour les uns, projection dans l'avenir pour les autres : plus d'adhérents, plus de temps d'entraînement et de jeux, pas de fermeture pour intempérie, plus d'accès pour les collégiens, etc.

En tout cas, seule la Communauté de Communes du Pays Houdanais pouvait prendre en charge cette évolution, comme elle a, par ailleurs, pris en charge l'évolution et la modernisation de tous les autres stades du Pays Houdanais.

>>> Entrée de l'Hôpital par la RD 912

Les travaux de la nouvelle entrée de l'hôpital par la RD 912 ont été réceptionnés le 18 novembre dernier.

Cette nouvelle entrée, réservée au personnel et aux livraisons, sera opérationnelle après que l'hôpital ait aménagé la barrière et le système de badge d'accès pour son personnel.

Une bonne gestion de l'opération par les services du Département, maître d'œuvre de l'opération, a permis de générer un gain substantiel d'environ 10% du montant estimé des travaux de 210 000 € HT, payé à parts égales par l'hôpital et par la commune.



>>> Résidence des Vignes



Après une réunion d'information des riverains tenue le 6 octobre, la rénovation des rues de la résidence des Vignes (rues du Moulin d'Olivet, des Alouettes, du Soleil Levant et des Vignes) a démarré par les travaux d'assainissement consistant à séparer le branchement en partie commune du réseau « Eaux Usées » d'un pavillon sur deux. Ces travaux sont aujourd'hui terminés et il reste quelques branchements à réaliser en partie privative pour les riverains qui en ont fait la demande à l'entreprise attributaire du marché. Cette mise aux normes du réseau d'assainissement réalisée par l'entreprise SARC, est financée par le SIAHM (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Houdan Maulette) pour un montant de 128 150€ TTC, maîtrise d'œuvre comprise.

Les travaux vont reprendre en janvier par la rénovation de l'éclairage public (passage en LEDS) qui sera réalisée par l'entreprise INEO RESEAUX CENTRE, puis par la reprise de l'enrobé des trottoirs et l'aménagement du stationnement le long de la rue des Vignes qui seront réalisés par l'entreprise PIGEON TP. La couche de roulement de la voirie sera faite en dernier, courant Mars, si le temps le permet.

Le montant de ces travaux est de 314 640 € TTC, maîtrise d'œuvre comprise, financé pour 224 942 € au titre du budget de la commune avec une subvention de 4 200 € au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour le passage en LEDS, et une participation de 89 698 € de la CCPH (elle-même subventionnée par le Département des Yvelines à hauteur de 52 323 €).



>>> Travaux de voirie



Les travaux de voirie sont continus.

Leur réalisation essaie à chaque fois d'être globale en rénovant réseaux d'eau et d'assainissement, en enfouissant les réseaux aériens qui ne le sont pas encore, en passant l'éclairage public en LEDS, etc.

Cela demande de réunir autour d'un même projet beaucoup d'acteurs à la fois : la commune, le SIAHM, la CCPH, la SICAELY, France TELECOM, GRDF, etc., et d'obtenir une programmation commune tant en termes de priorités que de financements.

Autant dire que les travaux réalisés aujourd'hui sont dans les tuyaux depuis au moins trois à quatre années. Alors pour les prochaines années, les priorités communes à l'ensemble de ces acteurs ne sont pas encore tranchées mais il est clair qu'il faudra rénover les rues assurant la liaison entre le futur parking de la rue de la Tour et le centre-ville.

En attendant, la viabilisation de la rue de la Croix aux Pèlerins au droit des habitations existantes sera entreprise dès que possible.

>>> Autres petits travaux



Rue de la Tour



Rue de la Forge



Rue de la Forge

Bien des petits travaux passent inaperçus aux yeux de la majorité des habitants.

Il s'agit là de petites choses importantes aux yeux des riverains concernés mais dont la programmation est souvent remise au lendemain faute de crédits ouverts au moment opportun ou de disponibilité des entreprises.

A titre d'illustrations, la réfection d'un tronçon du fil d'eau d'un trottoir rue de la Tour, ou l'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales rue de la Forge ont pu être entrepris en cette fin d'année 2021.

Travaux sur le patrimoine bâti

>>> Clocheton de l'école

Le 18 novembre dernier nos enfants du groupe scolaire ont été émerveillés en arrivant à l'école de bon matin, en voyant la grande échelle des pompiers déployée, avec à bord deux personnes en train de démonter le clocheton.

Cette intervention menée par l'entreprise HATTRY avait pour but de démonter le clocheton qui menaçait de tomber suite aux derniers coups de vent. Il sera remonté après rénovation.

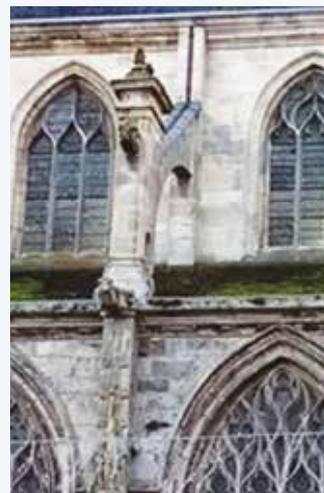


>>> Église

Un diagnostic complet des structures et toitures de l'église sera fait en 2022 de façon à établir la liste, ainsi que les coûts correspondants des travaux à programmer sur les prochaines années.

Ce sera alors le document de référence pour solliciter les aides de l'État, de la Région et du Département, indispensables pour financer de tels travaux.

Le coût total de ce diagnostic n'est pas encore connu mais la commune a déjà obtenu une première subvention de l'État de 44 300 €.



>>> Rue de la Pie



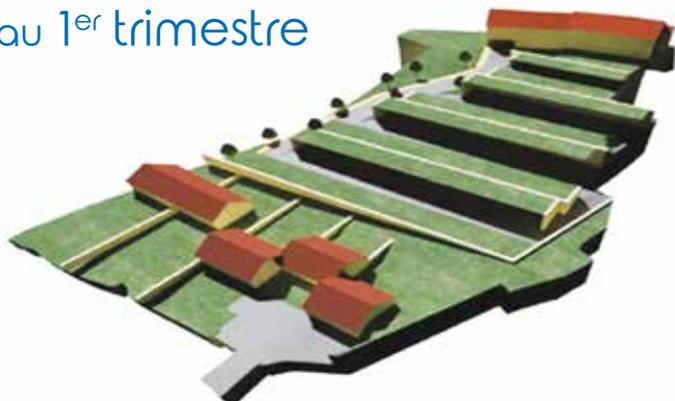
La rénovation de la rue de la Pie est maintenant terminée et le résultat semble être apprécié des riverains et passants, d'autant plus que certains habitants en ont profité pour refaire leur ravalement.

Il reste à faire un léger élargissement de trottoir dans la Grande rue au droit de la boulangerie pour éviter les stationnements qui gênent la sortie des véhicules de la rue de la Pie.

Nos services techniques feront également un peu de maçonnerie et de jardinage pour réaliser un massif planté et fleuri.

travaux & Projets

Le parking de 130 places : démarrage des travaux au 1^{er} trimestre



Le projet de parking rue de la Tour va devenir une réalité.

Le projet précédent, parking souterrain et programme de 60 logements, étudié avec le groupe Nexity, a été abandonné en raison des surcoûts qu'il devait endosser pour difficultés géotechniques et prise en compte de la pollution de sols. Un nouveau projet a été élaboré avec l'appui du bureau Fonciers Experts, 130 places de parking de surface semi couvertes et un petit programme de logements : cinq lots à bâtir en bas de l'opération avec entrée par la rue du Chemin Brulé et un petit programme de logements avec ou non surface de bureaux ou commerces en front de la rue de la Tour.

La viabilisation des cinq lots à bâtir sera effectuée par la commune qui vendra les lots ultérieurement. Pour l'opération en front de la rue de la Tour, une mise en concurrence de quelques promoteurs sera faite. Le terrain d'assiette sera vendu au lauréat sur la base d'un cahier des charges précis.

30 des 130 places de parking seront vendues. Les 100 autres places seront en stationnement payant avec une priorité donnée aux abonnements de longue durée y compris annuel.

L'appel d'offres pour les travaux est en cours de dépouillement et les entreprises lauréates seront désignées fin janvier.

Les travaux de démolition des bâtiments existants commenceront en février/mars.

Le Conseil municipal aura à délibérer ces prochains mois sur les prix de vente des terrains viabilisés, du terrain destiné à la promotion. C'est aussi à cet horizon que seront déterminés les prix de vente des places de parking ou les tarifs des locations des places publiques de ce parking.

Les conditions dans lesquelles les candidats à l'achat pourront se manifester seront alors aussi rendues publiques.

Sur le plan du financement de cette opération, le montant total des travaux est de l'ordre de 2,2 M€ TTC. Une subvention de l'Etat d'un montant de 500 000 € obtenue dans le cadre de l'appel à projets « Reconversion des friches industrielles » pour cette opération qui bénéficiera aussi des recettes venant de la vente des terrains évoquée plus haut, et de la récupération de la TVA.

Rénovation et extension du groupe scolaire

La seconde partie de rénovation, modernisation et extension du groupe primaire et maternelle de notre groupe scolaire va pouvoir commencer dès le début 2022.

Cette 2^{ème} partie est consacrée dans une 1^{ère} phase à : la rénovation du second bâtiment de l'école primaire, l'extension de l'école maternelle, de ses locaux périscolaires, et de sa cour de récréation. La partie restauration scolaire (cuisine et réfectoire) sera réaménagée dans une 2^{ème} phase à partir de 2024.

Un appel d'offres comprenant 16 lots a été lancé en septembre pour la réalisation des travaux de cette 1^{ère} phase. 14 lots ont pu être attribués fin 2021, les 2 derniers devraient l'être avant la fin janvier.

Le montant prévisionnel total de l'opération (études, travaux, maîtrise d'œuvre) est d'environ 3,2 M € TTC.

Des subventions ont été obtenues de la Région (900 000 €), du Département (600 000 €), et de l'Etat (372 960 €).

Compte tenu d'un montant de récupération de TVA d'environ 460 000 € à attendre, le solde à la charge de la commune est de l'ordre de 867 000 €. Il sera financé sur ressources propres, et avec un emprunt dont le montant sera ajusté le moment venu pour être souscrit en 2023.

Le chantier démarrera en janvier par la démolition des logements situés à l'entrée de l'école maternelle et se poursuivra tout au long de l'année 2022. Des mesures appropriées seront prises pour ne pas trop perturber la vie de nos enfants.

Vers le choix d'un aménageur promoteur pour l'opération d'urbanisation des terrains de la zone Prévôté

Quatre hectares de terrain situés à l'entrée de la piscine et de l'hôtel HAPY sont portés depuis des années par l'EPFIF (Etablissement Public Foncier Ile de France) pour le compte de la commune. La durée maximale de portage est pratiquement atteinte et une procédure de consultation d'aménageurs promoteurs a été lancée pour retenir celui qui sera chargé de réaliser l'opération qui ne devrait pas démarrer avant fin 2023/début 2024. Cette consultation est conduite sur la base d'un cahier des charges très précis qui donne une importance particulière au traitement de la RD912 au droit de l'opération, aux liaisons de ce futur quartier avec la ville, à la qualité écologique de ce futur quartier, etc.

Au terme d'une première phase de large mise en concurrence, deux candidats restent en lice : le groupement CITALLIOS/KAUFFMAN & BROAD, et la société ALTAREA COGEDIM. Leurs projets seront exposés fin janvier en mairie et les habitants de Houdan seront amenés à exprimer leur ressenti.

L'exposition se tiendra du lundi 31/01 au samedi 05/02/2022 dans la salle du Conseil.

Du lundi au jeudi aux horaires d'ouverture de la mairie.

Non stop le vendredi et le samedi toute la journée 9h/17h30.

Réservé aux houdanais.

Collecte des déchets, de grands changements !

Le contrat liant le SIEED à la Sté SEPUR pour la collecte des déchets étant venu à échéance, une nouvelle consultation a été organisée.

La société SEPUR a de nouveau été retenue, mais sur la base de nouvelles conditions qui vous ont été présentées, type par type de collecte, dans un fascicule distribué dans vos boîtes aux lettres fin 2021.

Ces nouvelles conditions transforment lourdement les habitudes que nous avons depuis des années et nous le constatons depuis le 1^{er} janvier, jour de leur mise en application.

Les jours de collecte ne sont plus les mêmes, les sacs papiers déchets verts sont remplacés par un bac supplémentaire, les encombrants sont ramassés à domicile mais uniquement sur prise de rendez-vous, les poubelles pour emballage sont davantage sollicitées

parce que l'on peut y mettre tous les emballages même ceux qui sont souillés.

Bref ce grand changement, que le SIEED a décidé, a été choisi pour tenir compte de nouvelles exigences réglementaires, pour des raisons économiques et pour tenir compte des conditions de travail des équipes de collecte.

Ces changements pourront être difficiles à adopter par certains. Ils pourront amener un risque de décharges sauvages, que le recours avec accès élargi aux déchèteries, au broyage, au compostage, devrait limiter, nous l'espérons.

Beaucoup des 36 délégués de la CC Pays Houdanais au SIEED (qui en compte 76 en tout), dont celui de notre commune, ne partageaient pas l'ensemble de ces mesures ; mais elles sont maintenant adoptées et nous invitons chaque famille à les respecter au mieux.

La CC Pays Houdanais, à qui la loi a transféré la compétence déchets, sera très attentive à l'évolution de la situation et aux difficultés qui seront rencontrées par la population. D'ores et déjà, elle étudie les mesures à proposer au SIEED pour augmenter le maillage et les plages d'ouverture des déchèteries en Pays Houdanais.

TRI + SIMPLE

A partir du 1^{er} janvier 2022, triez tous vos emballages et vos papiers, sans exception. Dans la poubelle à couvercle jaune, vous mettez déjà tous les papiers, les cartons, les cartonnets, les briques alimentaires, les emballages en métal et les bouteilles en plastique. Désormais, ajoutez la totalité de vos emballages en plastique et tous les petits emballages en métal. Les emballages en verre sont, eux, toujours à déposer dans le conteneur à verre séparé.

Plus de doute pour trier !

C'est un emballage, ou un papier ? Je le trie !

Emballages en carton et briques alimentaires: Gobelets, Cartons vides, Briques alimentaires.

Tous les papiers: Enveloppes, papiers, courriers, Journaux, livres, cahiers, catalogues, magazines...

Emballages en plastique: Bouteilles, flacons et bidons (NOUVEAU), Toutes les barquettes... (NOUVEAU), Tubes, pots, boîtes, gobelets... (NOUVEAU), Sacs, sachets, films.

Emballages en métal: Canettes, conserves, bouteilles, boîtes, spray, barquettes... (NOUVEAU), Gourdes, Casseroles, Couvertures, Outils, Rouges chauffe-plat, Tubes boîtes, Flaquettes de médicaments, Papier aluminium, Barquettes.

Ne jetez pas en sac, pas dans un sac. N'empilez pas les emballages les uns dans les autres. Inutile de laver ! Il suffit de bien vider.

CITEO En savoir + www.Citeo.fr
SIEED www.sieed.fr

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Des bacs spécifiques de 240 litres seront distribués entre décembre 2021 et mars 2022 et plus aucun sac papier ne sera collecté. Les autres bacs prévus pour les emballages et les ordures ménagères ne devront pas être utilisés pour les déchets végétaux. Entre le 3 juillet et le 28 août 2022, les collectes n'auront lieu que tous les 15 jours : voir tableau par commune.

Utilisez les composteurs, les tondeuses mulching ou robots, ainsi que les broyeur pour vos haies, vous participerez à la réduction de l'empreinte carbone.

Vos déchets végétaux sont valorisés par le méthaniseur de Thoiry, de la société Thoiry Bioénergie. Mettez dans vos bacs de déchets végétaux **UNIQUEMENT** : herbes, feuilles, brindilles.

Les fils de fer, cailloux, terre, plastiques (y compris les bioplastiques), pots de fleurs, etc... ne sont pas des déchets végétaux et ne doivent pas être déposés dans les bacs à couvercle marron. Ces déchets peuvent endommager le méthaniseur.

Saison 2022 : la collecte des déchets végétaux en porte à porte s'effectuera uniquement en bacs et plus en sacs.

• DÉBUT : SEMAINE 13 SOIT SEMAINE DU 28 MARS AU 3 AVRIL 2022.
• FIN : SEMAINE 49 SOIT SEMAINE DU 5 AU 11 DÉCEMBRE 2022.

PAS DE SACS, QUE DES BACS

Afin de respecter les recommandations de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île de France (CRAMIF) les agents de collecte ne doivent plus porter de sacs. Des bacs pour les déchets végétaux seront distribués dans chaque foyer.

THOIRY BIOÉNERGIE

Les « Gros déchets » comme la taille d'arbres ou de haies doivent être apportés en déchèteries.

LES ENCOMBRANTS

À compter de 2022, la collecte des encombrants se fera uniquement sur rendez-vous.

Chaque foyer bénéficiera de deux collectes des encombrants par an. Pour prendre rendez-vous sur le site :

www.sieed.fr - espace particuliers

Ou téléphonez au 01 34 86 65 49

De plus en plus souvent, la veille de la collecte des encombrants, on trouvait sur nos trottoirs tout ce qu'on ne pouvait mettre dans la poubelle ou qu'on avait la flemme d'aller porter soi-même aux encombrants. La vieille armoire côtoyait des portes manteaux, un frigo, quelques planches, un ancien lustre, et des chausures. Une fois les récupérateurs passés, il ne restait plus au SIEED que les petits objets non recyclables, non valorisables. Avec les nouvelles pratiques, vos véritables encombrants seront enlevés à domicile mais vous devrez mettre les petits objets à la poubelle ou les porter aux déchèteries qui sont un service gratuit pour les ménages.

Jusqu'à maintenant, tous les sacs de déchets verts étaient ramassés le lundi dans toutes les communes desservies par le SIEED, pour éviter que, détrempés par une averse, les sacs se désagrègent s'ils étaient trop longtemps stockés en plein air. Le ramassage en conteneurs permettra un étalement sur différents jours de semaine, donc moins de camions en même temps, réduira la pénibilité du travail des agents qui n'auront plus à soulever les sacs, et enfin, compte tenu de leur durée de vie, les conteneurs seront plus économiques que les sacs.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques au mail suivant : accueil@villehoudan.fr
Mais de grâce, merci de rester correct dans le ton comme dans le contenu.

Déclarations préalables autorisées

Gérard CARINI - aménagement de combles - 16 chemin du Moulin Brûlé
Stéphane THOLANCE - modification façade - 52 / 54 rue de Paris
Claude STEUNOU - porte garage - 9 rue de la Pie
Jacques POUZERAT - clôture - 220 route de Champagne
Frédéric HOULBRACQ - pergola - 1 cavée de l'Abreuvoir
Fanny QUITARD - peinture volets - 9 rue d'Epernon
Claire SEGUREL - réfection toiture - 14 & 14bis rue de l'Enclos
SARL Paillo Success M. LEGRAND - façade commerce - 46 Grande Rue
Antolin FERNANDEZ - isolation extérieure - 20 rue de la Vesgre
Stéphanie JANCZEWSKI - réfection toiture - 19 rue du 11 novembre
Franck EON - clôture - 23 rue du 8 mai
SCI COQUELICOTS 78 M. BIGOT - réfection toiture - 5 boulevard de la Gare
SCI COQUELICOTS 78 M. BIGOT - pose deux velux - 5 boulevard de la Gare
Jean-Marc BARRIE - isolation extérieure - 3 rue du Hêtre Rouge
Frédéric JORAND - réfection toiture - 26 rue des 4 Tilleuls
SCI LE DONJON M. SERAZIN - ravalement - 8 rue de la Pie
SARL CITI M. CHARISSOUX - véranda - Impasse St Jean
M. DUTHUILLE chez FONCIER EXPERTS - terrasse - Rue des Fossés
M. Mme GUIGNON - aménagement garage - 1 A chemin du Moulin brûlé
- clôture - 1 B chemin du Moulin Brûlé
Mme STEINER - ravalement - 35 rue d'Epernon
Michel DOUGLET - menuiseries - 79 B rue des Vignes
CONCEPT DALI Mme ESSAFI - façade commerce - 47 rue de Paris
Stéphane THOLANCE - modification façade - 52 / 54 rue de Paris
Mme ROUY M. GAPILLOU - modification façade - 218 rue des Mèches
Pierre KLEIN - réfection toiture - 20 rue des 4 Tilleuls
Jean-François RENARD - remplacement menuiseries - 20 rue de Paris
ANNA M Mme LECHAT - façade commerce - 44 rue de l'Enclos
Ylber MESRIMI - isolation extérieure - 6 rue du 8 mai
M. QUERU - marquise - 546 route de champagne
SCI DU 25 RUE DE PARIS M. DIEU - aménagement intérieur - 25 rue de Paris
Mme BEN DAOUD - extension - 1 impasse de la Prévôté
René BARTHELEMI - volets - 4 rue des Ecoliers
Mathieu TEIXEIRA - clôture - 24 / 26 route de Bû
Jean-Denis SEGUREL - clôture - 301 rue des Clos de l'Ecu
JLC IMMO SEGIP Mme Carruesco - réfection toiture - 2 rue de la Pie / 23 Grande Rue

Déclarations préalables refusées

2 L Service Architecture Mme LOISELLE - façade commerce - 4 rue d'Epernon
CARREFOUR Express - façade commerce - 59 Grande Rue

Permis de construire / d'aménager autorisés

TRANSDEV Mme HOUDRE - installation GNV - Route de Bû
Sylvie MARECHAL - construction d'1 maison - 455 route de Champagne
Christophe SERAY chez FONCIER EXPERTS - division - 19 rue du 11 novembre
SARL HARKE WEST chez FONCIER EXPERTS - division - 7 rue de la Vignette
SAS LA CEDRAY M. SCANDALETOS - construction de 2 maisons - Rue des Clos de l'Écu
M. Mme BERTRAND - division - 238 rue des Clos de l'Écu
LA FERME DU MOULIN M. NERE - bâtiment agricole - Rue du Pont Neuf
Mme GANGNEBIEN - construction d'1 maison - cavée de l'Abreuvoir
Bernard ROCHAIN - extension - 32 rue du Moulin d'Olivet

Permis de construire / d'aménager refusés

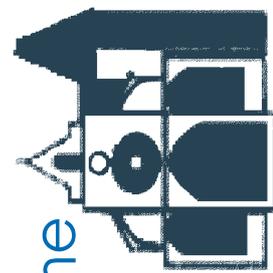
SAS LA CEDRAY M. SCANDALETOS - construction de 2 maisons - Rue des Clos de l'Écu
CAFE DE LA PAROISSE - ravalement + menuiseries - 66 Grande Rue
L'ART DE CONSERVER Monique SAUL - chgt de destination & façade commerce - 76 rue de Paris

Permis de démolir autorisés

Commune de Houdan - démolition - 241 Rue de la Tour

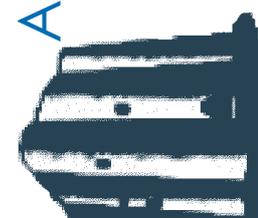
Permis de démolir refusés

Jacky FOUCHE - démolition - 25 rue de l'Enclos



Autorisations d'urbanisme

Autorisations d'urbanisme



Octobre rose

La ville a salué la démarche des commerçants Houdanais et s'est associée à ce soutien en faveur des femmes atteintes d'un cancer du sein. L'opération Octobre Rose, menée du 1^{er} au 31 octobre, a prouvé une fois encore la solidarité forte qui existe dans le Pays Houdanais. Le bilan de cette opération et le montant de la récolte des fonds ont été présentés le 18 novembre. Grâce à la générosité des participants, l'ACPH a pu remettre un chèque d'un montant de 4 491€ pour la lutte contre le cancer du sein à l'association Ruban Rose. Un grand merci et un grand bravo à tous ceux qui ont participé à cette réussite !



Chaque fin d'année, la commune souhaite de bonnes fêtes à ses aînés. Conseillers municipaux et membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) se rendent alors à leur domicile pour leur remettre au nom de la commune, un petit colis de Noël. Chaque année, c'est un plaisir renouvelé pour eux comme pour ceux qui leur rendent visite.

Mais cette année, nous avons souhaité rompre avec l'habitude de se fournir auprès d'enseignes spécialisées. Nous avons demandé à l'office de tourisme de nous proposer des produits locaux du Pays Houdanais.

Miel, terrines, chocolats, confitures, bière ont ainsi permis de garnir ces colis. Un peu plus de manutention et de conditionnement à mettre en œuvre, mais le plaisir d'appuyer et de faire connaître nos producteurs locaux, et la certitude d'offrir de la qualité étaient là.

Semaine bleue



Dans le cadre de la semaine «bleue» (semaine nationale des retraités et des personnes âgées), mercredi 6 octobre après-midi, l'association VMEH, avec à sa présidence Mme Micheline Larson, a offert un concert de chansons françaises aux résident(e)s de la Roseraie, des Quatre Saisons, Aman diers, Hirondelle... Grâce au chanteur, Pascal Denis, les résident(e)s ont pu être spectateurs et parfois même participer.

La commune de Houdan, représentée par des membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a été invitée. Le CCAS remercie l'association VMEH ainsi que Mme Lopes (responsable de l'animation de l'EHPAD) pour cette action, ce chaleureux accueil et ce moment de plaisir.



Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs encadrée par des bénévoles de la Croix Rouge en Pays Houdanais, pour les enfants du CE1 au CM2 a repris Le 29 septembre. Pour les enfants de CP, la reprise s'est faite après les vacances de la Toussaint.



Rentrée scolaire

Tout était prêt pour accueillir les enfants avec des équipes d'enseignants au complet. Une rentrée bien préparée : anticipée pour nettoyer, réparer locaux et équipements, et s'adapter aux conditions sanitaires en vigueur. Les parents de maternelle qui avaient été reçus les jours précédents laissaient leurs enfants à l'entrée de l'école, ce qui a provoqué moins de pleurs que lorsque les séparations se font dans la classe. Les dispositions ont été prises (récréations, cantines, ...) pour que les contraintes sanitaires soient respectées.

Classe EDSICA



Vendredi 10 décembre, Jean-Marie Tétart et Philippe Seray sont allés rendre visite à la classe EDSICA du collège François Mauriac. Cette classe a été mise en place par Guillaume Tri-deau et rassemble des élèves qui s'intéressent à la solidarité avec le collège de Baïla, village sénégalais jumelé avec Houdan. Dans cette classe, on parle de l'Afrique, depuis sa géographie jusqu'à sa musique. Surtout on prépare un voyage au collège de Baïla, reporté en 2023 pour raison de Covid.

Un très bel engagement que sont venus saluer et encourager Alex et Thomas - qui ont tenu un stand de dégustation d'huîtres lors de la St Matthieu - et qui ont voulu partager une partie de leurs recettes avec la classe Edsica pour permettre de rendre concret ce partenariat entre les deux collèges. Cette somme servira aux collégiens de Baïla pour planter des arbres dans leur collège.

Alors, Jean-Marie Tétart a annoncé qu'il proposerait au conseil municipal d'attribuer une somme de 500 € pour permettre aux collégiens de Houdan de réaliser aussi une plantation dans le grand parc voisin de notre collège. Cela sera ainsi un projet commun aux deux collèges, qui permettra de réfléchir à la déforestation, au rôle de l'arbre dans la ville, etc.

Félicitations aux élèves de cette classe et à leur professeur pour leur mobilisation en faveur de la solidarité internationale.



Effectifs 2021/22

MATERNELLE

Mme Cabanetos 22 GS
Mmes Pelvet/Maréchal 24 PS-MS
Mme Folgoas 24 MS-GS
Mme Fuentes 24 PS

ÉLÉMENTAIRES

Mme Deque 13 CP / 11 CE1
Mme Scaliger 22 CP
Mme Hubi 9 CE2 / 19 CM1
Mmes Brunet-Vidot/Robert 21 CM1 / 6 CM2
Mme DA SILVA JOAO BAILLET 25 CM2
Mme GREGORY 25 CE1
Mme KHABBAR/Mme THIBIAS 28 CE2



Restauration scolaire

Le marché de la restauration scolaire, conclu avec la société SODEXO, est arrivé à échéance le 31 août 2021. Une consultation a donc été lancée. Sur les trois sociétés ayant répondu à cette offre, la société retenue est la société CONVIVIO EVO.

Les prestations proposées correspondent aux attentes formulées dans le marché. Elles sont également adaptées aux recommandations relatives à la nutrition GRCN (Groupe Restauration Collective et Nutrition) : au moins 4 produits BIO par semaine, de la viande labellisée (label rouge, bleu-blanc-cœur) 100 % française (sauf pour la viande de veau et d'agneau), pêche responsable s'inscrivant dans le démarche MSC, label international de la pêche durable.

Les plats sont confectionnés au sein de la cuisine centrale par la brigade de la société formée de professionnels de la restauration. Les menus, travaillés en collaboration avec des diététiciens, sont établis par cycles de 6 à 8 semaines afin d'apporter une grande diversité et à chaque nouvelle période, ils sont retravaillés afin d'y introduire exclusivement des produits de saison.

Ce prestataire propose également des animations culinaires tout au long de l'année en fonction des différents événements et fêtes annuelles.

Comme durant la période passée, la société CONVIVIO propose un menu végétarien par semaine pour les familles qui en ont fait la demande.

Depuis l'arrivée de cette nouvelle société, il semble que les enfants apprécient particulièrement les repas qui leur sont proposés.

COVID : dernières mesures prises

Des capteurs de CO2 ont été installés dans chaque salle de classe, de garderie et de cantine afin de permettre d'ajuster l'aération de chaque lieu. Cette aération permettant, en effet, de lutter contre la transmission du virus.

Par ailleurs, une adaptation quotidienne est assurée en cas de fermeture de classe ou d'absence d'un enseignant. un service d'accueil minimum des enfants est mis en place dans l'hypothèse d'une fermeture de classe. Ce service est assuré par un enseignant remplaçant sur le temps scolaire et par les agents périscolaires sur les temps de garderie et de restauration.

Houdan fait son cinéma



Le vendredi 3 septembre, a eu lieu notre séance annuelle de cinéma en plein air offerte par la municipalité.

Le film, «La bonne épouse», a été très apprécié des 150 spectateurs.

La nouvelle formule de cet événement proposait une première partie musicale assurée par le groupe de rock Origo, ainsi qu'une buvette sur place tenue par l'association «Hou?Dans la nature».



Des nouvelles de la Famille Houdan du bout du monde (en Nouvelle Calédonie)

LUNDI 24-9-2021
 MERCREDI
 JEUDI
 VENDREDI
 SAMEDI
 DIMANCHE
 NOUMÉA
 Merci à vous toutes et tous: Jean-Marie, Fabielle, Christine, Laurent pour l'envoi de Bulletin municipal n° 151, et pour notre mat amical.
 Depuis le 7 septembre nous sommes confinés, à la suite de l'apparition de plusieurs cas de Variant Delta; des centaines de malades et déjà 57 décès!
 C'est la vaccination qui se généralise, j'ose espérer que cela va se calmer, et que je pourrai faire votre travail et bon courage.
 Ici là je vous salue, bonne santé, bon travail et bon courage.
 Bien cordialement.
 Houdan



Conférence sur le naufrage du Joola



Le samedi 2 octobre, notre commune accueillait Adrien Absolu, auteur du livre « Les disparus du Joola » sur le naufrage de ce bateau, qui assurait la liaison Ziguinchor-Dakar au Sénégal, le 26 septembre 2002.



Ce naufrage avait touché Houdan puisque ce jour-là, une délégation de notre village jumelé « Baïla » était présente à Houdan et pleurait ses enfants victimes de cette catastrophe.

Ses explications sur les causes et les conséquences de ce drame ont captivé le public.

Son intervention a été suivie de deux témoignages émouvants de ressortissants Sénégalais : Azziz Diedhiou qui a exprimé sa colère face à une catastrophe qui n'aurait jamais dû se produire et Maïmouna Diedhiou-Lecoq qui, au dernier moment, n'avait pas pu monter sur ce bateau...



Une séance de dédicace a eu lieu après la conférence.



Forum des associations



Forum des associations 2021 en plein air avec des tentes, mais aussi le tennis et la pétanque sur leurs propres installations. Formule appréciée de tous avec **26 associations représentées**. Un public nombreux et beaucoup d'inscriptions ce jour-là dans les différentes associations. Avec un verre de convivialité en fin d'après-midi offert aux dirigeants par la mairie.

Opéra plein air



Pour la 3^{ème} édition des « Opéras d'Été » en plein air mise en place par le Conseil Départemental des Yvelines, Houdan a été retenue pour la projection du Barbier de Séville, un des plus grands opéras bouffe italiens que l'on doit à Gioachino Rossini en 1816.

Le Barbier de Séville, une histoire assez simple : un comte, sous l'apparence d'une personne banale, est amoureux d'une jeune femme, Rosina, qu'un tuteur garde enfermée en vue de l'épouser. Alors le barbier, sorte de titi du quartier, le conseille et l'aide à entrer en contact avec Rosina sous différents stratagèmes qui lui font endosser des rôles de militaires, de prof de musique, etc. Dans cette mise en scène inventive, tout se passe dans la rue et dans un immeuble de deux étages.

Alors, seul le temps un peu frais a eu raison de certains spectateurs partis avant la fin, les autres ont résisté et se sont régalés, comme ils l'avaient fait déjà en première partie, avec la voix de Florence P et son répertoire de blues, une grande artiste qui est de plus en plus souvent à Houdan.

Une très belle soirée.



Notre traditionnelle foire presque millénaire s'est tenue les 24, 25 et 26 Septembre, dans sa 951^{ème} édition. Annulée en raison du contexte sanitaire l'an passé, elle a retrouvé toute son ampleur, sa variété de propositions cette année. Elle a renoué avec sa tradition de forains, de commerçants, de camelots, d'exposants, avec ses expositions de bovins, de poules et autres volailles, de voitures, avec ses spectacles et artistes de rue placés sous le signe du Moyen Âge !

Parades de chevaux avec cavaliers en costumes, sonneurs de carillons sur des structures allant jusqu'à 4m50, fauconniers et faucons en exposition mais aussi en spectacles de vol, cracheurs de feu sur échasses, sorcières et maitresses également sur échasses, arbre musical de 4 m de haut avec jongleurs et danseurs, personnages médiévaux haut perchés, sont venus surprendre le public au gré de ses promenades et de ses haltes dans la ville.

Mais pour organiser tout cela, pour nous assurer qu'elle puisse bien avoir lieu, nous avons dû tenir compte des contraintes de sécurité liées à Vigie-Pirate ainsi que de celles liées à la crise sanitaire, trouver des solutions qui ne soient pas trop rebutantes pour les promeneurs. Pour la Covid, nous avons mis en oeuvre des mesures tenant compte des directives qui imposaient un passe-sanitaire pour l'entrée sur la fête foraine, l'espace d'exposition avicole ainsi que pour les cafés et restaurants. Mais, pour ne pas multiplier et répéter les contrôles, lourds pour tout le monde, dès le tout premier contrôle nous avons délivrés aux titulaires d'un passe-sanitaire, un bracelet résistant qui était un laissez-passer général, et ce, pour les trois jours de foire, comme dans un parc d'attraction, un festival ou un club de vacances. Le port du masque était également obligatoire pour les déambulations dans l'ensemble des espaces de la foire et de la fête foraine, comme il l'est dans tous les lieux à forte concentration de personnes.

Une bien petite gêne pour pouvoir profiter d'une grande fête. Et le public, nombreux, l'a bien vu ainsi.





Coups de théâtre à Houdan : Coups de chapeau !



André Le Magnifique



L'école de la Médisance



La Nonna



Mort ou vif

La 1^{ère} édition du festival «Coups de théâtre à Houdan» a eu lieu du 15 au 17 octobre. C'est beaucoup d'investissement, de préparation, d'organisation, et de travail mais quelle réussite au final ! **Bravo !**

Car le succès a été au rendez-vous : les 4 troupes présentes ont montré du beau théâtre avec 4 comédies dans des styles très différents. **Le public est venu en nombre avec plus de 460 entrées sur les 4 spectacles !**

Les spectateurs, houdanais ou pas, étaient ravis : petits, grands, jeunes, moins jeunes, tous y ont trouvé leur compte. Et les artistes aussi étaient très contents. Certains ne connaissaient pas Houdan et en ont profité pour visiter, il y a eu des retours forts sympathiques sur la beauté de notre patrimoine et sur l'accueil de la commune. Un pot de l'amitié servi après chaque pièce a permis qu'artistes et spectateurs puissent échanger ensemble, pour que le plaisir des moments passés ensemble continue.

Le CODATYV, Comité Départemental du Théâtre Amateur dans le 78, nous avait sollicité car ce festival, qui devait se tenir à Mantes avait été annulé, le théâtre ayant été transformé en centre de vaccination...

Le malheur des uns fait le bonheur des autres, et face à ce succès, le CODATYV souhaite inscrire ce festival à Houdan dans le temps...

Alors à l'année prochaine ! **Et un coup de chapeau à Jean Baptiste Boucaud, conseiller municipal et aussi acteur lui-même, pour la part qu'il a prise dans la réussite de ce festival.**



Dictée Houdanaise



La 7^{ème} édition de la dictée Houdanaise a eu lieu samedi 20 novembre et a regroupé **49 participants**. Le thème de la Dictée, cette année encore écrite par **Laurent Saul**, était celui d'un insecte muni d'une webcam qui s'installe définitivement sur Houdan. Une incroyable chevauchée bourdonnante sur certains sites de Houdan !

La nécessité, par rapport aux règles sanitaires en vigueur, de déplacer sur la salle des fêtes ce rendez-vous annuel qui a lieu habituellement à la Ferme Deschamps, a finalement été une bonne chose : cela a donné, par le cadre de l'estrade, un caractère plus officiel à la remise des prix, qui sont des bons d'achats à la Librairie de Houdan.

Et une belle ambiance !

Les gagnants :

Catégorie «Jeunes collégiens»

- 1^{er} Alexis TUAL
- 2^{ème} Nourou GUIZALE
- 3^{ème} Kadia BA

Catégorie « Collégiens »

- 1^{er} Jules DUFOUR

Catégorie « Lycéens »

- 1^{er} Maïwenn COLENO
- 2^{ème} Louan COLENO
- 3^{ème} Alice ANDRIN

Catégorie « Adultes »

- 1^{er} Isabelle GOLDFAIN
- 2^{ème} Fabienne COLENO
- 3^{ème} Isabelle ANDRIN



Texte de la Dictée 2021

Il est quinze heures, flash(e)s spéciaux: l'expérience du professeur Yaourt consistant à intégrer des cellules souches humaines dans un scarabée afin d'étudier les effets de nouveaux vaccins sur cet animal, a tourné court. En effet, le coléoptère a réussi à prendre la poudre d'escampette et à fuguer, annihilant de fait l'aboutissement de la recherche. Le professeur s'époumone en jouant les effarouchés et assure qu'il ne découvre qu'aujourd'hui que la surveillance de son cobaye n'était effectuée que par intermittence et de surplus avec un système archaïque. Il aurait, comme on dit, péti une durit en apprenant que l'animal n'était pas assuré. Heureusement, des techniciens chevronnés s'étaient donné du mal pour installer deux webcams sous la carapace de notre bête permettant d'affirmer qu'aujourd'hui, le gros insecte s'est enfoui au fin fond des caves d'une charmante bourgade yvelinoise: Houdan.

Nous pouvons donc suivre en direct sa chevauchée. Le bruit du bourdonnement est un charivari tel, que l'on pourrait croire qu'il y a un essaim de scarabées ou une compétition de Formule 1. Mais découvrons grâce à nos reporters, ces merveilles oubliées juste sous les pieds des Houdanais lambda.

FIN DE LA DICTEE POUR LES JEUNES

Nous sommes sous le monument aux morts. Ce monument date aux moins de nos arrière-grands-parents. Juste dessous les restes d'une chapelle gisent tels des fascinants vestiges gallo-romains. Notre ami s'est recueilli quelques instants s'imposant une soi-disant minute de silence jamais bien chronométrée...et peut-être pour soulager nos tympanes. Puis il s'est mû derechef.

Jadis, on pouvait déambuler partout sous la ville. Seuls les insectes peuvent encore s'insérer entre deux pierres ou deux stèles et a fortiori d'une cave à l'autre. Pour un scarabée, la plupart de son temps est consacré à manger grâce à un embout buccal qui lui permet de mâcher. C'est sous le donjon qu'il va se délecter de quelques denrées que nous considérons, nous, humains, comme coucouça: des excréments.

Ayant tout à profusion, notre insecte décide de s'installer définitivement sous Houdan où il pourra vivre serein. Peut-être devra-t-il, s'il abuse du self-service, avoir recours à de la liposuction pour retrouver sa ligne de jeune-homme fringant.

Pour le professeur Yaourt, cette mésaventure qui pour certains ressemble à un calembour est pour lui une Bérézina pour son chiffre d'affaires. Non ce ne sont pas des peccadilles et il essaye de passer ses nerfs sur un Rubik's Cube

Mais ce qu'il a vu lui donne une idée à brûle-pourpoint : tant de belles choses sous Houdan doivent être dévoilées aux quidams. Il va donc se reconverter dans des reality shows touristiques, et ce sera pour lui l'apogée triomphal. D'autres insectes munis de caméras permettront de découvrir les magnifiques restes et édifices souterrains ainsi que la vie des insectes en condition réelle.

Fin de se faire des cheveux blanc puisque à nouveau Yaourt a la pêche.

Conférence Régis Debray



Belle soirée le vendredi 26 novembre à la salle La Grange

De nombreux intervenants parmi la cinquantaine de personnes présentes, ont pu échanger avec **Régis Debray**. L'écrivain et philosophe, qui a passé une journée avec l'équipe de l'unité de soins palliatifs de l'hôpital de Houdan, a notamment souligné la qualité du travail mis en œuvre par le **Docteur Claude Grange**, fondateur de ce service, et de l'ensemble du personnel soignant.

Philippe Seray a évoqué le « Bukut », rite d'initiation incontournable pour les jeunes chez les Diolas, en Casamance dans le Sud du Sénégal. Le passage dans le bois sacré n'a plus d'équivalent

dans nos sociétés occidentales...

Claude Grange a abordé la mort, occultée et de plus en plus médicalisée, et un certain désir d'immortalité.

Le **Père Daniel Doré** a échangé avec Régis Debray sur la déchristianisation de notre société et la perte de repères liée à la disparition progressive de rites qui accompagnaient les grandes étapes de la vie.



Mosaïque contre cancer



Pour sa troisième édition, Mosaïque Roule contre le Cancer (MRC) a de nouveau choisi Houdan comme étape de repos avant de rejoindre Ecquevilly, le siège de l'association Mosaïque.

Photos sur le parvis de la mairie puis moment de détente, petite restauration à la salle des fêtes où le Président de la ligue départementale contre le Cancer a tenu à les féliciter pour leur engagement au profit de ce combat.



Le président de MRC, le Président de la ligue contre le cancer, Philippe Seray et Jean-Marie Tétart



Les cyclistes et les handballeurs Houdan qui ont accueilli MRC

Pour cette dernière étape Chartres-Ecquevilly, la vingtaine de jeunes cyclistes participant à cette randonnée de solidarité a été accompagnée depuis Boutigny-Prouais par des cyclistes de l'Entente Cycliste Houdanaise, puis rejoints par des handballeurs de l'USH à leur entrée dans Houdan.

MRC est née il y a trois ans quand un des jeunes de l'association Mosaïque est mort d'un cancer. Ses camarades ont décidé de s'engager en faisant chaque année un long périple à vélo, cette année Les Sables d'Olonne-Ecquevilly, permettant de réunir autour d'eux partenariats et sponsors au profit de la lutte contre le cancer.

La gendarmerie nationale est d'ailleurs leur partenaire en les escortant tout au long de leur parcours. Nos jeunes cyclistes Houdanais ont été d'autant plus sensibles à cet engagement qu'eux aussi ont perdu un de leurs camarades il y a quelques mois.

Un grand bravo à ces jeunes du MRC et à leurs animateurs.

Tournoi de Hand Fauteuil

Dimanche 14 novembre, l'Union Sportive Houdanaise de Handball organisait au gymnase un tournoi de hand-fauteuil qui a vu s'affronter 4 équipes : Montigny-le-Bretonneux, Joué les Tours, Spie et notre équipe locale.

A l'issue des rencontres, Joué les Tours s'est imposé, suivi de Montigny, Houdan et Spie devant plus de 150 joueurs, visiteurs et bénévoles.

Ce tournoi s'inscrit dans le cadre de deux projets majeurs :

- Le label Terre de Jeux 2024 obtenu par la ville de Houdan et les Jeux de la fraternité initiés par le Comité de Jumelage de Houdan. Le club de Handball a été l'un des premiers à s'inscrire dans cette démarche qui a pour but d'organiser des manifestations sous le signe de l'Olympisme et dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024.



- La création d'une section hand-fauteuil au sein de l'USH handball proposée aux personnes en situation de handicap sur le territoire du Pays Houdanais. Ce projet est piloté par Aurore Lagarde et Quentin Boudeville, tous les deux futurs encadrants et éducateurs de l'équipe qui se constitue.

La création de cette section est en cours et va démarrer ses premiers entraînements en décembre pour participer à des rencontres amicales en 2022. Une inscription en championnat est envisagée pour la saison 2023/2024 après 18 mois de préparation.

Ce tournoi a permis au club de faire connaître le hand-fauteuil et de présenter ce projet au plus grand nombre, élus, associations, fédération, comité olympique et futurs partenaires financiers.

Bravo aux dirigeants de l'USH Handball pour cette belle journée de sport et de convivialité !



Balade en Lumières



Près de 400 personnes ont participé à la balade en lumières, organisée par l'OTPH, l'ACPH et la mairie, le samedi 18 décembre, à partir de 17h dans les rues de Houdan.

La balade a commencé, passage de la Boldo, avec la magicienne Linki-Pan qui a fait rêver les enfants sur le thème d'Harry Potter. Quelques mètres plus loin, la conteuse Teresa Hogie a enchanté petits et grands avec des contes de Noël.



Pour finir, la compagnie «Le Clan d'Alfheim» a enflammé le parvis de l'Eglise avec son spectacle de cracheurs de feu et jongleurs de Leds.

Cette balade s'est clôturée par une dégustation de vin et chocolat chaud sur le parvis de la mairie, avec une animation sculpture sur ballons faite par la magicienne.

Un joli moment plein de féérie.

Calendrier de l'Avent Houdanais



Pour les festivités de fin d'année, Houdan a revêtu ses habits de lumière. La boîte aux lettres en lien direct avec le pôle Nord et le chalet du père Noël ont repris place sur le parvis de la mairie dans leur décor de sapins. Marius, le lutin du Père Noël est aussi revenu cette année à Houdan, et cette fois-ci il était accompagné de son amie Filocelle. Les abonnés de la page Facebook de la ville, ont pu suivre chaque soir, du 1^{er} au 24 décembre, les pitreries et acrobaties de nos deux lutins, dans les commerces du centre-ville, à la Tannerie, au Donjon, à la mairie, et même sur notre Orgue Clicquot !

Un grand merci à Isabelle Siméon, Nadège Rochereau pour leur imagination, la mise en scène, les décors des aventures de Marius et Filocelle. Un grand merci à tous ceux, élus, agents municipaux, commerçants, qui se sont prêtés au jeu.

Offrez le livre de Marius ! Il amuse autant les grands que les petits.

La totalité de son prix de vente (5€) sera versée au profit des enfants défavorisés à Noël.

Vous pouvez vous le procurer chez :
Anna M Boutique (Boutique de chaussures Rue d'Epéron)

La Fabrique du Monde (Librairie, Grande Rue)

Maison Bourgogne Houdan (Boulangerie Grande Rue)

Belles & Rebels (Vêtements et accessoires Grande Rue)

à l'Office du Tourisme ou à l'accueil de la mairie.

Au profit des enfants défavorisés à Noël

Livre 20 pages, couleur, format 21 x 29,7 cm
= Les aventures de Marius, lutin du Père Noël, à la Mairie de Houdan =
Création locale - Edition limitée



5 euros

A.D.M.R. Services à domicile

Président : Bernard Le Goaziou

Renseignements : 8, rue d'Épernon

Tél. : 01 30 46 10 19

lundi au vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Allô Autonomie

Vous avez des questions concernant un proche âgé ou en situation de handicap ?

Tél : 0 801 801 100. Plus d'infos :

<https://www.yvelines-infos.fr>

[/allo-autonomie-plus.../](https://allo-autonomie-plus.../)

Téléassistance

Proposée par le CCAS en lien avec le Conseil Départemental des Yvelines, et la Sté VITARIS

Renseignements : CCAS (Mairie)

Tél. : 01 30 46 81 30

Portage de repas

à domicile

Vous avez 60 ans (ou +) ou si vous avez une mobilité réduite occasionnelle (ou permanente) qui ne vous permet pas de préparer vos repas.

Renseignements : CC Pays Houdanais

Tél. : 01 30 46 82 91

À votre service !

La mairie de Houdan propose gratuitement aux personnes âgées, mais également à celles qui temporairement ne peuvent sortir, de faire quelques courses chez les commerçants de Houdan.

Renseignements : Mairie 01 30 46 81 30

Pôle Social

L'accueil du pôle social est fermé au public. Les assistantes sociales reçoivent à la Passerelle, Ferme Deschamps, uniquement sur rdv.

Tél. 01 30 836 836

Hôpital de Houdan

Pour offrir une réponse plus rapide et plus efficace à leurs usagers et patients, les centres hospitaliers de Houdan et de Rambouillet partagent depuis le 1^{er} mars une centrale commune de prise de rendez-vous.

De 9h à 17h00 en continu, du lundi au vendredi.

Contactez le 01 34 83 78 70.

À noter : les réservations par téléphone ou Doctolib sont réservées à quelques plages et se débloquent quotidiennement ! Le CSPI n'est pas un service d'urgences lourdes, composez le 15.

Oxyjeunes

Oxyjeunes est un service de l'Hôpital de Houdan (78) dédié aux problématiques de santé des jeunes et des parents.

Tél : 01 30 46 99 70

Courriel : oxyjeunes@hopitalhoudan.fr

Permanences

À la mairie

Un accueil est à votre disposition tous les jours aux heures ouvrables.

Une permanence état civil uniquement est aussi à votre service le samedi matin de 10h à 12h.

Le maire ou un adjoint tient une permanence le samedi de 10h30 à midi.

Vous pouvez les rencontrer sans prise de rendez-vous.

À la Passerelle (Ferme Deschamps)

Uniquement sur rendez-vous au 01 30 41 65 10

Conciliateurs de justice
le vendredi matin

Mission locale de Rambouillet

mardi et jeudi matin sur RDV au 01 34 83 34 12

La CRAMIF

du lundi au vendredi de 9 à 12h
sur prise de rendez-vous au 01 71 64 12 26

La CAF Yvelines

un travailleur social reçoit les familles
sous certaines conditions le jeudi.

Renseignements à l'accueil de la passerelle

Consultations juridiques

1^{er} mercredi du mois à partir de 14h

UFC que choisir (consommateurs)

1^{er} vendredi du mois

C.C. Pays Houdanais

Président : Jean-Marie TÉTART

22 Porte d'Épernon 78550 MAULETTE

Tél. : 01 30 46 82 80 / Fax : 01 30 46 15 75

Courriel : accueil@cc-payshoudanais.fr

Site internet : www.cc-payshoudanais.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi
vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
jeudi de 13h30 à 19h

Accueil du public :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h et de 15h à 17h30

mardi de 15h à 20h

samedi matin de 10h à 12h

Permanence état civil (uniquement)

Administratif et Services

Préf. des Yvelines : 01.39.49.78.00

Ss-Préf. Mantes-la-jolie : 01.30.92.74.00

Perception de Longnes : 01.30.42.48.20

La Passerelle : 01.30.41.65.10

CCPH : 01.30.46.82.80

Social

Retraite CNAV : 3960

Sécurité Sociale : 3646

Pôle emploi : 3949

Maison de retraite

La Roseraie : 01.30.46.97.34

Les Quatre Saisons : 01.30.46.97.30

Halte-Garderie, crèches

La Souris verte : 01.30.59.67.99

Scolaire

Ecole Ste J.d'Arc : 01.30.59.61.15

Ecole Maternelle : 01.30.59.62.83

Ecole Primaire : 01.30.59.62.30

Collège de Houdan : 01.30.46.17.10

Lycée du Secteur : 01.34.86.66.70

Culture & loisirs

Médiathèque : 01.30.46.35.85

Office du Tourisme : 01.30.59.53.86

Donjon de Houdan : 09.72.96.64.38

Secteurs jeunes CCPH : 01.30.46.82.80

Réseaux

Sieed : 01.34.86.65.49

Suez (eau) : 0977 401 114 (urgence)

0977 408 408 (service client)

GAZ- GrDF : 0 800 47 33 33

Siahm (assainissement) 01.30.46.81.30

Sicae ely (électricité) : 01.34.94.68.00

Transports

Qpark (park. de la Gare) : 06.89.57.18.27

Transport Transdev : 01.30.46.96.60

SNCF : 3658 / 01.39.49.78.00

Croix Rouge en Pays Houdanais

Président : Marie-Christine Du Boulet

ul.payshoudanais@croix-rouge.fr

marie-christine.duboulet@croix-rouge.fr

Tél. : 01 78 82 58 43

Point hygiène, transport social 32 route d'Anet

Horaires :

mardi de 14 à 17h, jeudi 9h à 12h / 14h à 17h30,

vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h

Aide Vestimentaire La Vestiboutique
à l'étage du foyer municipal, rue des Jeux de Billes

Horaires :

mer., jeudi et vend. : 14h-17h, sam. : 10h-12h30

Restos du Coeur

Responsable : Brigitte BENTO CORREIA

20 rue Saint Matthieu

Tél. : 01 30 59 34 95

ad78.houdan-cd@restosducoeur.org

Le centre est ouvert toute l'année.

Distribution alimentaire (sous conditions de ressources)

le mardi de 14h à 16h30 et

vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Le bulletin «Houdan ma ville» est édité par la mairie de Houdan.

Directeur de la Publication : Jean-Marie Tétart

Rédacteur en Chef : Isabelle Siméon.

Photos : Mairie de Houdan

Conception graphique et réalisation : Isabelle Siméon

Impression : Lescure Théol : La Heunière 27120 Douains Tél. 02 32 77 32 40.

Dépôt légal : Janvier 2022

Ce journal est édité sur papier recyclé. 2400 exemplaires.